

Lwowska Naukowa Biblioteka im. W. Stefanyka NAN Ukrainy. Oddział Rękopisów.

Archiwum Jabłonowskich z Bursztyna

Zespół (fond) 145

Część II

25. Wypisy i odpisy z literatury obcej i korespondencji różnych osób 1855-1856.

STRONY NIEZAPISANE NIE ZOSTAŁY ZDIGITALIZOWANE

Львівська бібліотека
АН УРСР

ВІДДІЛ РУКОПИСІВ

№ 11 - 25

№ 11

1. Novembre 1855.

Réponse de Madame de Seignan, sur une lettre de
bonne amie.

Vous me dites la plus tendre chose du monde en
souhaitant de ne plus voir la fin des humbles
années que vous me souhaitez: nous sommes
bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits,
car je vous ai mandé une vérité qui est bien
juste et bien à sa place, et que Dieu sans doute
voudra bien exaucer, qui est de suivre l'ordre naturel
de sa Sainte providence. C'est ce qui me console
de tout le chemin laborieux de la vieillesse. Ce
sentiment est raisonnable, et le vôtre, trop
extraordinaire, trop aimable, M^{me} de Laigne

Réponse à M^{me} de Seignan sur une lettre de
bonne amie.

Vous me dites mille douceurs sur le commencement

bien son devoir si et le temps était comme autre-
 fois, c'est à dire, qu'on trouvât à emprunter. Il
 veut vous parler lui-même et vous dire comme
 il pense à ce sujet. *M^{me} de Sévigné.*

Réponse à une lettre de remerciement.

À M. de Pomponne.

Si vous continuez à vous plaindre de la peine
 que je prends à vous écrire, et à me prier, de
 ne pas continuer, je croirais que c'est vous qui
 vous ennuyez à lire mes lettres et que vous
 vous trouvez fatigués d'y faire réponse. Mais
 sur cela je vous promets encore de faire mes
 lettres plus courtes, si je le puis, et je vous
 acquitte de me répondre, quoique j'aime
 encore vos lettres. Après ces déclarations, j'espère
 que vous ne m'empêcherez pas le cours de mes

garettis. Quand je songe que je vous fais un peu de plaisir, j'en ai beaucoup. Il se présente si peu d'occasions de témoigner son estime et son amitié, que il ne faut pas les perdre quand elles viennent s'offrir.

M^{me} de Saligny.

A M. de Pomponne, réponse à une lettre de remerciement.

J'ai reçu votre lettre qui me fait bien voir que je n'oblige pas un ingrat; jamais je n'ai rien vu de si agréable et de si obligent: il faudrait être exempté d'amour-propre pour n'être pas sensible à des louanges comme les vôtres. Je vous assure donc que je suis ravie que us ayez bonne opinion de mon cœur; et je vous assure de plus, sans vouloir vous rendre douceur pour douceur, que j'ai une estime pour vous, infiniment au-dessus

Des paroles dont on se sert ordinairement pour
expliquer ce que l'on pense. M^{me} de Sevigné.

A M^{me} de Saignan, réponse à une lettre
de remerciement.

En vérité, ma fille vous me confondez par vos
louanges et par vos remerciements; c'est me faire
ce que je voudrais faire pour vous, et j'en suis
fière, parce que je ne me satisfais pas moi-même, et
plût-à Dieu que vous fussiez si pressé de
mes bienfaits que vous fussiez contraint de vous
jeter dans l'ingratitude! Le curieux dit survecut que
c'est la vraie porte pour en sortir honnêtement,
quand on se voit plus ^{au} donner de la tête. Mais
je ne suis pas assez heureuse pour vous
réduire à cette extrémité; votre reconnaissance
suffit au-delà. M^{me} de Sevigné.

7.
A Madame de Trignan, qui s'alle vient de quitter.

Il y aura demain un an que je ne vous ai
embrasée, que je ne vous ai entendu parler et que
je vous quitterai à Charenton. Mon Dieu, que ce
jour est présent à ma mémoire! Ah! que je souhaiterai
en retrouver un autre qui soit marqué par vous
revoir, par vous embrasser, par en s'attacher à vous
à jamais. que ne puis-je ainsi finir ma vie
avec la personne qui l'a occupée toute entière!
Voilà ce que je sens et ce que je vous dis, ma chère
enfant, sans le vouloir, et en saluant ce bout
de l'an de notre séparation. M^{me} de Sevigné.

Lettre sérieuse et morale au Comte de Bussi.

J'apprends, mon cher cousin, que ma nièce ne
se porte pas trop bien, c'est qu'on ne peut
pas être heureux en ce monde, ce sont des

compensations de la Providence, afin que tout
 soit égal à ce qu'aujourd'hui les plus heureux
 puissent comprendre par un peu de douleur et
 de chagrin, ce que souffrent les autres qui en
 sont accablés. Le père Bourdaloue nous fit,
 l'autre jour, un sermon sur la Providence
 des humains, qui fait bien voir combien
 elle est soumise à l'ordre de la Providence, et
 que 'il n'y a que celle du salut que Dieu
 nous donne lui-même, qui soit estimable.
 Cela console, et fait qu'on se soumet plus
 docilement à sa mauvaise fortune. La
 vie est courte; c'est bientôt fait; le
 fleuve qui nous entraîne est si rapide,
 qu'à peine pouvons-nous y paraître.
 Voilà des maximes de la Semaine-Sainte.
 M^{me} de Sévigné.

A. M^{me} de Trignan. Lettre sésienne et morale.

Il me semble, ma chère enfant, que j'ai été entraînée malgré moi à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse: je la vois; on y voit; et je voudrais bien que nous ne pas aller plus loin, et ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des défigurations qui sont prêts à m'entraîner. M^{me} de Sevigné.

A. M^{elle} de Lenclos. Lettre sésienne et morale.

Ce que vous entendez dire de mon fauve, n'est qu'un vain bruit. Je suis étrangère dans ce pays, sans autre appui que des personnes qui ne m'aiment pas; sans autres amis que des amis intéressés, et que le souffle le plus léger de la fortune tournera contre moi; sans autres parents que des gens qui demandent sans

10.
cesse, et qui ne méritent pas toujours. Vous
jurer d'une liberté entière; je vis dans
un esclavage continué. Croyez-moi, ma belle
Démiselle, car vous ne cesserez jamais de l'être,
les intrigues de la cour sont bien moins
agréables que le commerce de l'esprit.

M^{me} de Maintenon.

A M. Salvador. Lettre de condoléance

Je regrette bien, M., la perte que vous avez
faite de M. votre père, et je comprends à votre
doulueur. Et vous laissez les véritables biens
qui sont ses vertus et ses bons exemples
et les plus solides consolations qui sont
une longue continuation de sagesse et
de piété, une vie de chrétien et une
mort de patriarche. Je vous souhaite

Une aussi longue pratique de bonnes oeuvres, par
 suadé qu'il ne manque à la perfection de votre
 mérite, que ce qu'un âge comme le sien y peut
 ajouter. Je félicite Messieurs vos enfants de retrouver
 en vous de retrouver en vous ce que ce que vous perdez
 en M^{eur} votre père. Je suis &c.

A M. le Maréchal de Luxembourg, Lettre de Courdoillan

J'apprends, Messieurs, la perte que vous venez de faire
 de M^{eur} de Villeroi; et ce moment est un de ceux où
 j'ai le plus de regret de n'être pas auprès de
 vous: Car la joie se suffit à elle-même, mais la
 tristesse a besoin de s'épancher, et l'amitié est
 bien plus précieuse dans la peine que dans
 le plaisir. Que les mortels sont à plaindre
 de se faire entre eux des attachements durables.
 Ah! puisqu'il faut passer sa vie à pleurer une

qui nous sont chers, à pleurer les uns morts,
 les autres peu dignes de vivre, que je la
 trouve peu regrettable à tout égard. Les
 qui s'en vont sont plus heureux que ceux
 qui restent, ils n'ont plus rien à pleurer.

Ces réflexions sont communes: qu'importe,
 en sont-elles moins naturelles? Elles sont
 d'un homme plus propre à s'affliger
 avec ses amis qu'à les consoler, et qui
 sent aiguir ses propres peines en s'atten-
 drissant sur les leurs. J. J. Rousseau.

A. M. Du Peyron, lettre de consolation.

Je vais avec douleur, mon cher ami,
 par votre numéro 35, que je vous ai
 écrit des choses désaisissables dont
 vous vous tenez offensé; il faut que

vous ayer raison d'en user ainsi, puisque vous êtes de
 sang-froid en lisant mes lettres, et que je ne le suis
 guère en les écrivant: ainsi, vous êtes plus en état que
 moi de voir les choses telles qu'elles sont; mais cette
 considération doit être aussi de votre part une plus
 grande raison d'indulgence: ce qui est écrit dans le trouble
 ne doit pas être envisagé comme ce qu'on écrit de sang-
 froid. Un dépit autre à peu me laisse échapper des expres-
 sions, dimentées par mon cœur, qui n'eût jamais pour
 vous que des sentiments honorables. Au contraire, quoique
 vos expressions le soient toujours, vos idées souvent ne
 le sont guère, et voilà ce qui, dans le fort de mes
 afflictions, à achevés, de m'a balte, en me supprimant
 tous les torts dont vous m'avez chargé, il fallait
 peut-être attendre un autre moment pour me
 les dire, sur dessein vous résandre à endorer ce

qui pouvait en résulter. Je ne prétends pas, à Dieu
 me plaise, m'excuser ici, ni vous charger, mais
 seulement vous donner des raisons, qui me sem-
 blent justes, d'oublier les torts d'un ami dans
 mon état. Je vous en demande pardon de tout
 mon cœur; j'ai grand besoin que vous me
 l'accordiez; et je vous proteste, avec vérité que
 je n'ai jamais eue un seul moment d'envie
 pour vous tous les sentiments ^{que} j'aurais desiré
 vous trouver pour moi!.... Mon tendre attachement
 et mon vrai respect pour vous ne
 peuvent pas plus sortir de mon cœur que
 l'amour de la vertu.

À M. de Trignan. Lettre de narration.

Il faut que je vous conte une petite
 historiette qui est très-vraie et qui vous divertira.

Le roi se mit depuis peul de faire des vers; il fit, l'autre jour, un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas joli. Un matin, il dit au maréchal de Grammont: — « M. le Maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent; parcequ'on sait que j'aime les vers, on en en apporte de toutes les façons. » Le Maréchal, après l'avoir lu, dit au roi: « Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses, Il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. » Le roi se mit à rire, et lui dit: « N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh bien! dit le roi, je suis ravi que^{tu} m'en ayez parlé si honnement; c'est moi qui l'ai fait.

— Ah! Sire, quelle trahison! que Votre Majesté
 me le rende; j'en ai eu brusquement. — Non,
 M. le maréchal, les premiers sentiments sont
 les meilleurs et les plus naturels. Le roi a
 beaucoup ri de cette folie, et tout le monde
 trouve que c'est la plus cruelle petite chose
 qu'on puisse faire à un vieux courtisan.

M^{me} de Sérigné.

et M. Boulot. Lettre de bonne amie.

Toutes mes années se ressemblent, Amas cher
 Monsieur, et j'en ai en compte aucune qui ne
 soit marquée ou par quelque contretemps de
 la fortune, ou par quelque témoignage de
 votre amitié. Elle me tient lieu de tout:
 ainsi, vous ne sauriez douter de la sin-
 cérité des vœux que je forme pour votre

97.

santé et votre bonheur durant le cours de l'année
de vos Devoirs entrez. Mon intérêt cependant n'est
pas le seul mobile de mes sentiments, Je sens que
je sacrifierais à l'accomplissement des souhaits que
je forme pour vous, celui de tous les vœux que je
forme depuis vous de si longues années inutilement
pour moi; c'est la manière de penser qui rend
les hommes heureux, et je le serai de la façon
dont je pense, tant que je pourrai compter sur
votre félicité. Permettez que mes amis trouvent ici
les assurances de mon attachement et des vœux
que je fais pour eux à l'occasion du jour pro-
chain consacré aux témoignages de l'amitié.
La mienne, mon cher M. sera aussi vive et
aussi durable que ma reconnaissance pour
vous; c'est-à-dire que les sentiments avec

lesquels je vous aime et adore. Votre &

J. B. Rousseau.

A M. Thiriot. lettre de reproche.

Cui, je vous injurierois jusqu'à ce que je vous
 aie guéri de votre paresse. Je ne ^{me} reproche point
 de s'empêcher toutes les soirs avec M. de la
 Popelinière je vous reproche de harner là
 toutes vos pensées. Vous vivez comme si
 l'homme était créé uniquement pour s'empêcher,
 et vous n'avez d'existence ^{qu'en} depuis dix heures
 du soir jusqu'à deux heures après minuit.
 Il n'y a s'empêcher qui se couche si qui se
 lève plus tard que vous, vous restez dans
 votre train, jusqu'à l'heure des specta-
 cles, à dissiper les fumées de s'empêcher
 de se veiller. et ainsi, vous n'avez pas

un moment pour penser à vous; cela fait qu'une
 lettre devient un fardeau pour vous, vous êtes un
 mois à répondre. Il faut vous préparer une année saine
 tranquille, sereine, indépendante. Que deviendrez-vous
 quand vous serez malade et abandonné? Sera-ce une
 consolation pour vous de dire: j'ai bu du vin de
 Champagne autrefois en bonne compagnie? Songez
 qu'une bouteille qui a été fêlée, quand elle était
 pleine d'eau des Barbades, est jetée dans un coin
 dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux
 dans la poubelle; que voilà ce qui arrive à tous
 ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques
 soupers; et que la fin d'un vieillard inutile et
 infirme est une chose bien supportable: si cela
 ne vous excite pas à secouer l'ingratitude
 dans la quelle vous laissez votre âme, rien

ne vous qu'irra, si je vous aimais moins, je
vous plaisanterais sur votre pureté! mais
je vous aime, et je vous aime beaucoup.

Voltaire.

A M. le Marquis d'Argenson. Lettre de
recommandation.

Que dites vous de moi, M.? Vous me faites
sentir vos bontés de la manière la plus
bienfaisante. Vous ne semblez me laisser
de sentiment que celui de la reconnaissance,
et il faut avec cela que je vous impute
encore. Non, vous ne me voyez pas après
hardi, mais voici le fait: un grand
garçon, bien fait, aimant les vers, ayant
de l'esprit, ne sachant que faire, & buse
de se faire présenter, je ne sais comment,

à Ligny. Il m'entend parler de vous, de mon ange
 gardien. „Oh! Oh! dit-il, s'il vous fait du bien,
 rit en en fera donc. Ecrivez lui en ma faveur. —
 Mais, M., considérez que j'abuserais..... — Hé bien!
 abuser, dit-il. Je voudrais être à lui, s'il va
 en ambassade, je ne demande rien, je lui ser-
 virai à tout ce qu'il voudra, je suis diligent,
 je suis bon garçon, je suis de fatigue. Enfin,
 donnez-moi une lettre pour lui. Mais, qui suis
 bonhomme, je lui donne la lettre. Dis qu'il la
 tient, il se croit trop heureux. Je verrai M.
 d'itgoussan, et voilà mon grand garçon qui vole
 à Paris. J'ai donc, M., l'honneur de vous en
 avertir, il se présentera à vous avec une belle
 mine et une chétive recommandation. Pardonnez-
 moi, je vous en conjure, cette importunité;

Ce n'est pas ma faute, j'en ai peu résisté
 au plaisir de me vanter de vos bontés, et un
 professeur a dit: j'y en retiens ma part. S'il
 arrivait en effet que ce jeune homme
 fut sage, serviable, instruit; et, qu'allant à
 l'ambassade, vous eussiez par hasard besoin
 de lui, informer-vous en au moins de ses
 Jésuites.

au Cardinal de la Valette.

L'espérance que l'on me donne depuis
 trois mois que vous devez passer
 tous les jours en ce pays, m'a empêché
 jusqu'ici de vous écrire et de me servir
 de ce seul moyen qui me reste de
 m'approcher de votre personne. Et
 Rome vous marchera sur des pierres

qui ont été les deus de César et de Pompée; vous
 considérez les ruines de ces grands ouvrages dont
 la veillesse est encore belle; et vous vous promenez
 tous les jours parmi les histoires et les fables;
 mais ce sont des amusements d'un esprit qui
 se contente de peu, et non pas les occupations
 d'un homme qui prend plaisir à naviguer dans
 l'orage.

Babae.

Lettre de félicitation.

Ma très-chère mère, C'est vous, ma chère mère, qui
 avez été fait aujourd'hui le premier objet
 de mes pensées; depuis que j'existe, ce jour
 a été pour moi un jour de fête puisque
 c'est celui qui vous a vu naître et qui m'a
 donné la plus tendre, la plus affectueuse
 des mères à qui je dois tout ce que je suis,

Je n'importunerai pas le Ciel de vains vœux
 relatifs sur le nombre des jours que je
 voudrais qu'il vous accordât. Dieu fait au
 mieux tout ce qu'il fait; vous m'avez
 appris à mettre ma confiance en lui et
 à respecter ses décrets immuables; mais
 toutefois, je ne puis supprimer entièrement
 le vœu de vous voir encore longtemps
 heureuse et dans une parfaite santé. Je
 m'attends à l'idée que je pourrai peut-être
 contribuer par mes soins, mon zèle et mon
 tendre attachement à embellir les derniers
 jours de votre vie. Agruez bien de
 ma part mon cher père des sentiments
 respectueux qui lui attachent à jamais
 votre très-humble et très-obéissant fils.

Lettre de bonne année à M. de Bussy.

Bon jour et bon an, mon cher cousin, et bon jour
 et bon an, ma chère nièce. Que cette année vous
 soit ^{plus} heureuse que celles qui sont passées; que la
 paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de
 toutes les fortunes que vous n'avez pas, et que
 vous méritez. Enfin que vos jours désormais soient
 filis de soie. Nous avons lu avec douleur ce que
 vous avez écrit au roi. En voulant le toucher, nous
 nous avons pénétrés. Plût à Dieu que cette lettre eût
 fait sur le cœur de Sa Majesté l'effet qu'elle en
 fait dans le nôtre. Ce que vous lui représentez
 en est bien digne. Il y a des endroits touchants,
 et des tours pour le porter à vous secourir, qui
 ne sont que trop singuliers, trop pressants et
 trop véritables: c'est ce qui nous tue. Cette

lettre a été reçue, et ce n'est la faute de votre
 pauvre amie, ni la vôtre, si elle ne vous
 attire pas des grâces. Il est vrai que vos
 malheurs quoique très-grands, sont au-dessous
 de votre courage. Adieu, mon cher cousin, je
 finis en vous embrassant et cette chère Coligny.
 Si vous sommes assez heureux pour vous
 revoir ici, nous en aurons une véritable
 joie, et nous vous ferons demeurer d'accord
 que si quelquefois un peu d'absence fait grand
 bien, une trop longue fait grand mal.

M^{me} de Surigné.

et M^{lle} d'Anbigné, lettre de conseil.

Je vous aime trop, ma chère nièce, pour
 ne pas vous dire vos vérités; je les
 dis bien aux demoiselles de St. Cyr, et comment

27.

vous négligerais je, vous que je regarde comme ma propre
fille? Je ne sais si c'est vous qui leur inspirer la
fierté qu'elles ont, ou si ce sont elles qui vous donnent
celle qu'on admire en vous. Qu'importe il en soit, vous
serez insupportable, si vous ne devenez pas plus humble.
Le ton d'autorité que vous prenez ne convient point,
vous croyez vous un personnage important, parce que
vous êtes nourrie dans une maison où le roi va
tous les jours? le lendemain de sa mort, ni son
successeur, ni tout ce qui vous caresse, ne vous regardera,
ni vous, ni St. Cyr. Si le roi meurt avant que vous
soyez mariée, vous épouserez un gentil-homme de province,
avec peu de bien de bien et beaucoup d'orgueil; si,
pendant ma vie, vous épouserez un seigneur,
il ne vous estimera, quand je ne serai plus,
qu'autant que vous lui plairez; et vous ne lui

plaine que par la douceur, et vous n'en avez pas.
 Je ne suis pas prévenue contre vous; mais je
 vois en vous un orgueil affroyable. Vous savez
 l'évangile par coeur; et qu'importe si vous ne
 vous conduisez point par ses maximes. Songez
 que c'est uniquement la fortune de bon votre
 tante qui a fait celle de votre père, et qui fera
 la vôtre; et moquer-vous des respects qu'on vous
 rend. Vous voudriez même vous élever au-
 dessus de moi; ne vous flatter point,
 je suis très-peu de chose, et vous n'êtes rien.
 Je vous parle comme à une grande fille,
 parceque vous en avez l'air. Je consentirais
 de bon cœur que vous en fussiez moins;
 pourvu que vous perdissiez cette présomption,
 ridicule devant les hommes, et criminelle

Devant Dieu. Que je vous retrouve, à mon retour,
 modeste, douce, timide, docile, je vous en aimerais
 davantage. Pour savoir quelle peine j'ai à vous gronder,
 et quel plaisir j'ai à vous en faire. M^{me} de Maintenon.

A M^{me} de Chanteloup. Lettre morale.

Mé voilà, Madame, bien égarée de la grandeur perdue!
 Je me soumetts à la Providence; et que gagnerais-je
 à m'opposer contre Dieu. Mes amis m'ont
 conseillé de m'adresser à M... comme s'ils avaient
 oublié les raisons que j'ai de m'en être espérée.
 Trais-je le rogner par mes submissions et bique
 l'honneur d'être à ses gages? On m'a envoyé
 à M. Colbert, mais sans fruit. J'ai fait présenter
 deux placets au roi, où l'abbé Fleu a mis
 toute son éloquence; ils n'ont pas seulement
 été lus. Oh! si j'étais dans la faveur! Que

je traiterais difficilement les malheureux ! On en
 doit peu compter sur les hommes ! Quand
 je n'avais besoin de rien, j'en aurais obtenu
 un crêché; j'ai besoin de tout, tout m'est
 refusé. Mme de Chalais m'a offert sa
 protection, mais du bout des lèvres. Mme
 de Lojanne m'a dit: je verrai, je parlerai;
 du ton dont on dit le contraire. Tout le
 monde m'a offert des services, et personne
 ne m'en a rendu. Le duc est sans crédit,
 le maréchal occupé pour demander pour
 lui-même. Enfin, Mme, il est très
 sûr que ma pension ne sera point
 rétablie. Je vois que Dieu appelle
 or lui par ses épreuves; il appelle
 ses enfants par des adversités. Au il

m'appelle, je le suivrai dans la règle la plus
 austère; je suis aussi l'aise du monde, que les gens
 de la cour le sont de moi. Je vous remercie, M^{me},
 des consolations chrétiennes que vous m'offrez, et
 des bontés que mon frère m'écrit que ^{vous} daigniez lui
 témoigner. M^{me} de Maintenon.

A M. le Cardinal de Noailles. Lettre de
 demande.

C'est toujours dans les mauvaises affaires qu'on
 a recours à vous, Monseigneur, et en voici une
 qui m'embarrasse. Vous savez l'amitié que
 j'ai pour le Duc de Richelieu. Elle m'a porté de
 moi plusieurs sollicitations contre M^{me} d'Acigné.
 Je meurs de peur qu'il n'ait tort; j'aiderai
 donc à soutenir une injustice. On me dit de
 tous côtés que c'en est une que d'empêcher

qu'elle ne soit tutrice de ses petits-enfants. Donner
 aussi votre avis. Je ne voudrais pas manquer à ce
 que je dois à mon ancien ami; je voudrais encore
 moins manquer à ce que je dois à ma conscience.
 Votre conseil réglera ma conduite sans vous
 compromettre, dût Mme D'Artois m'accuser
 d'être injuste, ou Mr. de Richelieu m'accuser
 d'être ingratte.

Mme De Maintenon.
 et la femme de l'amiral Buceps.

au Caire, 19 août 1798.

Votre mari a été tué d'un coup de canon en
 combattant à bord. Il est mort sans souffrir
 et de la mort la plus douce, la plus enviable
 des braves. Je sens vivement votre douleur.
 Le moment qui vous sépare de l'objet
 que vous aimez est terrible; il vous

isolé de la terre; il fait éprouver au corps les con-
 vulsions de l'agonie. Les facultés de l'âme sont
 anéanties; elles ne conservent de relations avec
 l'univers qu'à travers d'un couchement qui attire
 tout. Les hommes paraissent plus froids, plus égoïstes
 qu'ils ne le sont réellement. L'on sent, dans cette
 situation, que si rien ne nous obligeait à la vie,
 il vaudrait beaucoup mieux mourir; mais, lorsqu'après
 cette première pensée, on presse ses enfants sur son
 cœur, des larmes, des sentiments tendres raniment
 la nature, et l'on vit pour ses enfants. Puis, Monsieur,
 voyez-les dès ce premier moment, qu'ils aillent
 votre cœur à la mélancolie: vous pleurez avec
 eux, vous élèverez ^{leur} ~~votre~~ enfance, cultiveres leur
 jeunesse; vous leur parlerez de leur père
 de votre douleur, de la perte qu'eux et la

république ont faite. après avoir rattaché
 votre âme au monde par l'amour filial
 et l'amour maternel, appréciés pour quelques
 chose l'amitié et le vif intérêt que je prendrai
 toujours à la femme de mon ami, persuadés
 vous qu'il y a des hommes, en petit nombre,
 qui méritent d'être l'espoir de la douleur,
 parcequ'ils sentent avec douleur les peines
 de l'âme,

Napoléon Bonaparte.
 Au Roi de Bavière.

En réponse aux propositions faites par
 l'Empereur Alexandre par l'intermédiaire de moi.
 Sire, j'ai reçu les propositions de Votre
 Majesté; elles m'ont paru sans doute fort
 belles, mais elles ne changent pas ma
 détermination. Il faut que j'aie juré

de malheur lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir,
 puisque vous avez gardé de moi la pensée que je
 pouvois pour un prix quelconque forfaire à l'honneur.
 Ni la perspective du duché de Genes, ni celle du royaume
 d'Italie ne me porteraient à la trahison. L'exemple
 du roi de Naples ne peut me séduire, j'aime mieux
 redevenir soldat que souverain avilli. L'Empereur,
 dites vous, a eu des torts envers moi; je les ai oubliés.
 Je ne me souviens que de ses bienfaits. Je lui dois
 tout, mon rang, mes titres, ma fortune; et, ce que
 je préfère à tout cela, je lui dois ce que votre
 indulgence veut bien appeler ma gloire. Je le
 servirai tant qu'il vivra, ma personne est à lui
 comme mon cœur. Puisse mon épée se
 blesser dans mes mains si elle était jamais
 infidèle à l'Empereur et à la France. Je me

flatté que mon refus, apprécié, m'assurera l'estime
de Votre Majesté. Eugène de Beauharnais.

A Charles IX. en réponse à l'ordre de
massacrer les protestants, le jour de la St Barthelemy.
Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre
Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre
de la garnison: je n'y ai trouvé que de bons
citoyens et de braves soldats, mais pas un
bourreau. C'est pourquoi nous et nous supplions
très-humblement Votre Majesté de vouloir bien
employer nos bras et nos vies en choses possibles:
quelque hasardeuses qu'elles soient, nous y
mettrons jusqu'à la dernière goutte de notre
sang. Viconte d'Orbe, commandant de Bayonne

à L'Empereur.

Sacré Majesté, je serois parti d'Inspruck pour aller recevoir vos ordres; mais un plus grand maître m'appelle, et je pars pour lui aller rendre compte d'une vie que je vous ai consacrée. Je supplie très-humblement Votre Majesté de vous rappeler d'une femme qui lui touche d'assez près, d'enfants sans bien, et de sujets dans l'oppression. Duc de Lorraine.

St Louis XIV, en faveur de son fils.

Après avoir mis devant les yeux de Dieu toute ma vie, que je vais lui rendre, il ne me reste plus rien à faire avant de la quitter que de me jeter aux pieds de Votre Majesté. Si je avois avoir plus de vingt-quatre heures à passer encore dans ce monde, je n'aurois pris la liberté que je prends. Je suis

que j' ai déplu à votre Majesté: et quoique
 je ne sache pas précisément en quoi, je
 ne me crois pas moins coupable: j'espère,
 Sire, que Dieu me pardonnera mes péchés,
 parceque j' en repens en moi un repentir
 bien sincère. Vous êtes l' image de Dieu
 et j' ose vous supplier de pardonner au
 moins à mon fils des fautes que je
 voudrais avoir expiées de mon sang. Ce
 sont celles, Sire, qui ont donné à Votre
 Majesté de l' éloignement pour moi,
 et qui sont causes que je meurs dans
 mon lit sans d' employer à votre
 service, les derniers moments de ma
 vie et la dernière goutte de mon
 sang, surime je l' ai toujours

souhaité. Sur, au nom de ces rois des rois devant qui
 je vais paraître, daigner jeter des yeux de compassion
 sur un fils unique que j'ai mis en ce monde sans
 appui, sans bien; il est innocent de mes malheurs,
 il est d'un sang qui a toujours bien servi Votre
 Majesté. Je prends confiance en la bonté de votre
 cœur; et, après vous avoir encore une fois demandé
 pardon, je vais me remettre entre les mains de
 Dieu, à qui je demande pour Votre Majesté toutes
 les prospérités que méritent vos vertus.

Le Marquis de Tencin,
 A la Reine Christine.

Madame, je sais que Votre Majesté est aussi éclairée
 et savante que puissante et magnanime; Voilà
 la raison qui m'a déterminé à m'adresser
 plutôt à Votre Majesté qu'à tout autre

prince. J'ai une vénération beaucoup plus
 grande pour les personnes d'un mérite sublime
 que pour celles qui n'ont que des titres
 pompeux, un nom célèbre, des aïeux illustres,
 et une fortune brillante. Les premiers sont
 les vrais souverains de la terre. Il me semble
 que le pouvoir des rois sur leurs sujets
 n'est qu'une image imparfaite et grossière
 du pouvoir de l'esprit fort sur les
 esprits faibles. Le droit de persuader et
 d'instruire est parmi les philosophes
 ce que le droit de commander est dans
 le gouvernement politique. Quelque
 puissant, quelque redoutable que soit un
 monarque, tout manque à sa gloire,
 s'il n'a pas l'esprit éminent.

Un citoyen obscur, sans bien, qui fait de sa vertu tout son appui est au-dessus du conquérant du monde.

Règnez donc, incomparable princesse, puisque votre génie est supérieur à votre sang. Régner sur l'univers, est votre domaine; les savants et les gens de bien sont vos sujets. Que les souverains apprennent avec admiration que la fille de Gustave est l'âme des savants et le modèle des rois. Pascal.

et M^{me} de Grignan.

Nous voilà, moi chère enfant, retombés dans le plus épouvantable temps qu'on puisse imaginer.

Il y a quatre jours qu'il fait un orage continuel; toutes nos uillies sont enjées, on ne s'y promène plus. Nos maçons, nos charpentiers gardent la chambre; enfin j'in-hais ce pays, et je souhaite votre salut ^{ou plutôt} à tout moment; peut-être que

vous souhaitez ma guérison nous faisons bien
 toutes deux. Nous avons à Vite' ce pauvre petit
 abbé de Montigny, évêque de Liou, qui part
 aujourd'hui, comme j'avois, pour voir un
 pays beaucoup plus beau que celui-ci. Enfin
 après avoir été ballotté cinq ou six fois de
 la mort à la vie, les redoublements de
 la fièvre ont décidé en faveur de la mort;
 il ne s'en soucie guère, car son cerveau est
 embarrassé; mais son frère l'avocat-général
 s'en soucie beaucoup, et pleure très-sensiblement
 avec moi: car je vois le voir, et suis son
 unique consolation: c'est dans ces
 occasions qu'il fait faire des merveilles.
 Du reste, je suis dans ma chambre
 à lire; sans avoir mis le nez

dehors. Mon cœur est content, parceque je vois que vous
 vous portez bien; cela me fait supporter les tempêtes,
 car ce sont des tempêtes continuelles: sans le repos que
 me donne mon cœur, je ne souffrirais pas impuné-
 niment l'affront que me fait le mois ^{de} septembre,
 c'est une trahison, dans la saison air oues
 sommes, au milieu de vingt-huitiers, je feris
 un beau bruit. Quos ego... Je poursuis cette Morale
 de Nicole, que je trouve délicate; elle ne m'a en core
 donne' aucune leçon contre la pluie, mais j'en
 attends, car j'y trouve tout; et la conformité à
 la volonté de Dieu me pourrait suffire, si
 j'y avois un remède spécifique. Enfin je
 trouve un livre admirable; personne n'a écrit
 comme ces Messieurs; car je mets Pascal
 de moitié à tout ce qui est beau. Car

aime tant à entendre parler de ~~sui~~ et de ses
 sentiments que quelque ce soit en mal,
 on en est charmé; j'ai même pardonné
 l'enflure du cœur. En faveur du reste, et
 je maintiens qu'il n'y a point d'autre
 mot pour expliquer la vanité et l'orgueil
 qui sont proprement du vent. Cherchez
 un autre mot. J'achèverai cette lecture
 avec plaisir. Nous lisons aussi avec les
 flos Maugé l'histoire de France depuis
 le roi Jean; je veux la débrouiller dans
 ma tête, au moins autant que l'histoire
 Romaine, car je n'ai ni parents ni amis;
 encore trouve-t-on ici des noms de
 connaissance: enfin tant que nous
 aurons des livres, nous ne nous

perdrons pas; vous juger bien qu'avec cette humeur
 je ne suis pas désagréable à notre M^{ou}se. Nous
 avons pour la dévotion le recueil des lettres de
 Monsieur de St. Cyran, que Monsieur D'Andilly
 nous enverra, et que vous trouverez admirable. Soit,
 mon enfant, tout ce que peut dire une vraie
 solitaire. On me mande que M^{me} de Verneuil
 est très-malade. Le roi causa une heure avec
 le bon-homme d'Andilly, aussi plaisamment, aussi
 bonnement, aussi agréablement qu'il est possible:
 il était aise de faire voir son esprit à ce bon
 vieillard et d'attirer sa juste admiration; il tenait
 qu'il se fit plein de plaisir d'avoir choisi
 Monsieur de Pomponne, qu'il s'attendait avec
 impatience, qu'il aurait soin de ses affaires
 sachant qu'il n'était pas riche. Il dit au

Les deux hommes qui il y avait de la vanité à
 lui d'avoir mis dans sa prière de Joseph
 qu'il avait quatre vingt ans, que s'il était
 un pécheur, enfin on était, on avait de
 l'esprit. Le roi ajouta qu'il ne fallait
 pas croire qu'il le laissât en repos dans
 son désert, qu'il l'envoierait chercher, qu'il
 voulait le voir comme un homme
 illustre par toutes sortes de raisons. Comme
 le bon homme s'assurait de sa
 fidélité, le roi dit qu'on n'en
 doutait point. Enfin ce furent des mes-
 seilles; il eut soin de s'envoyer dîner,
 et de le faire promener dans une
 calèche: il en a parlé un jour entier
 au l'admirant. Pour Monsieur de Tondilly

49

il est transporté, et dit de moments en moments, sentant
qu'il en a besoin: Il faut s'humilier. Vous pouvez
penser la joie que cela me causa et la part que
j'y prends. Je voudrais bien que mes lettres
vous donnaissent autant de plaisir que les
vôtres m'en donnent. Ma chère enfant, je vous
embrasse de tout mon cœur. M^{me} De Livigne. 1691
Au Président de Moulceau.

N'avez-vous pas été bien surpris, Mr, de vous
voir glisser des mains Mr de Vardes, que vous
teniez depuis dix-neuf ans? Voilà le temps
que notre providence avait marqué; en
sérénité, on y pensait plus, il paraissait oublié
et sacrifié à l'exemple. Le roi, qui pense
et qui range tout dans sa tête, déclara un
beau matin que Monsieur de Vardes serait

à la cour dans deux ou trois jours: il comptait
 qu'il lui avait fait écrire pour la poste,
 qu'il avait voulu le surprendre, et que il
 y avait plus de six mois que personne
 ne lui en avait parlé. Sa Majesté eut
 contentement; il voulait surprendre, et tout
 le monde fut surpris; jamais une nouvelle
 n'a fait une si grande impression, ni
 un si grand bruit que celle-là. Enfin
 il arriva samedi matin avec une tête
 maigre en son espèce et un visage
 juste au-corps à présent, comme on le
 portait en 1663. Il se mit un genou
 à terre dans la chambre du roi, où
 il n'y avait que Mr de Châteauneuf:
 le roi lui dit que tout que son cœur

avait été blessé, il ne l'avait point appelé; mais que
 présentement c'était de bon cœur, et qu'il était aise
 de le revoir. Monsieur de Vardes répondit parfaitement
 bien et d'un air pénitent, et son air de larmes que
 Dieu lui a donné, ne fit pas mal son effet dans
 cette occasion. Après cette première vue, le roi fit
 appeler Mr le Dauphin, et le présenta comme un
 jeune gentilhomme; Mr de Vardes le reconnut, et le salua.
 Le roi lui dit en riant: "Vardes, voilà une sottise;
 vous savez bien qu'on ne salue personne devant
 moi." Mr de Vardes du même ton: "Sire, je ne
 sais plus rien; il faut que votre Majesté me
 pardonne jusqu'à trente sottises. — "Et bien!
 je le veux, dit le roi; desté à vingt-neuf."
 Ensuite le roi se leva de son justaucorps.
 Monsieur de Vardes lui dit: "Sire, quand

non est asper mirabile pour être éloigné de vous,
 mais seulement au est malheureux, mais au
 est ridicule. Tout est sur ce ton de liberté
 et d'agrément. Tout les courtisans lui ont
 fait des merveilles. Il est venu un jour à
 Paris, il en est venu vain; j'étais sortie
 pour aller chez lui: il trouva mes filles
 et mes fils, et je le trouvais le soir chez
 lui: Ce fut une joie véritable; je lui
 dis un mot de notre amie Cosinelle. « Qui
 Madame! » mon maître, mon intime,
 et l'homme du monde à qui j'ai le
 plus d'obligation! Pannes-vous d'entendre
 que je ne l'aime de tout mon
 cœur! Cela me fut fait. Il
 loge chez sa fille, il est à Versailles.

Le Cour part aujourd'hui, Je crois qu'il reviendra pour
 rattrapper le soir à Strasbourg: car il fera à tous ses
 amis qu'il doit faire le voyage, on assurément il fera
 bien sa cour, en donnant des louanges fort naturelles
 à trois petites choses, les troupes, les fortifications, et les
 conquêtes de Sa Majesté. Peut-être que notre ami vous
 dira tout ceci, et que ma lettre ne sera qu'un misé-
 rable écho; mais, à tout hasard, je me suis jetée
 dans ces détails, parceque j'aimerais qu'on me les
 écrivit en pareille occasion, et je juge de vous pour vous,
 mon cher Mr; souvent j'y suis rattrappée avec
 d'autres, mais non jamais avec vous. On dit
 que Mr. de Mailles, votre digne et généreux ami,
 a rendu de très-bons offices à Mr. de Vardes:
 il est assez généreux pour en en parler.
 Mr. de Calvinçon est arrivé, cela doit vous surprendre ou

conclure notre mariage. En vérité, je suis fatiguée
de cette longueur, je ne suis pas en humeur
de parler bien, que de Mr de Sardes, et toujours
Mr. de Sardes; c'est l'évangile du jour.

Madame de Sévigné. $\frac{20}{3}$ 1683.

De la ponctuation:

Les signes de ponctuation sont la virgule, le
point-et-virgule, les deux-points, le point, le
point-interrogatif, le point-exclamatif. L'emploi
des trois derniers signes ne présente aucune
incertitude. Toutes les fois que la phrase est
complète, que le sens grammatical est déterminé,
sans liaison intime et nécessaire avec ce qui
suit, il faut un point. Si la phrase est
interrogative, on met un point-interrogatif.
Si il s'agit d'une simple exclamation,

on emploie le point exclamationnel. Les deux points se
 placent devant une citation, une maxime générale;
 devant des paroles que l'on met dans la bouche d'un
 interlocuteur; avant ou après une énumération de parties.
 La virgule sert à séparer les parties semblables d'une
 même phrase, sujets, attributs, &c. à moins qu'elles
 ne soient unies par une des conjonctions *et, ni, ou*.
 Si toutefois les parties unies par *et, ni, ou*, offrent
 une certaine étendue, ou si ces conjonctions sont
 répétées, on les sépare par des virgules; on place la
 virgule après tout sujet dont le verbe est sous-entendu,
 avant toute proposition elliptique, avant le second
 membre d'une comparaison, avant et après
 toute proposition que l'on peut changer
 de place ou supprimer, sans dénaturer le sens
 de la phrase. Le point-virgule, marque les

Divisions principales d'une phrase, et sépare
 les propositions semblables dont les intervalles
 ne seraient pas suffisamment indiqués par la
 virgule. Le point et la virgule ne peuvent
 jamais se substituer l'un à l'autre. Il n'en
 n'est pas de même du point-point-virgule
 et du point, de la virgule et du point-virgule.
 Selon la pensée de l'écrivain, le plus fort
 peut remplacer le plus faible, et vice versa.

Le point-~~et~~ virgule et les deux points ont
 à peu près la même valeur comme ~~parce~~ dans
 la phrase; mais il n'exprime pas tout
 à fait le même rapport. Le point-virgule
 lie, enjoint, réunit; les deux points
 expliquent, développent, résument.

Charles André.

Execution de Charles I, roi d'Angleterre.

Il était une heure: Le Glacé frappa à la porte; Juxon et Herbert tombèrent à genoux: "Relevez-vous, mon vieil ami," dit le roi à l'évêque en lui tendant la main. Glacé frappa de nouveau; Charles fit ouvrir la porte: "Marchez," dit-il au colonel, "je vous suis." Il s'avança le long de la salle des banquets, toujours entre deux haies de troupes; une foule d'hommes et de femmes s'y étaient précipités au péril de ~~sa~~ leur vie, hémolobes derrière la garde, et priant Dieu pour le roi à mesure qu'il passait; Les soldats silencieux eux-mêmes ne les endoyaient pas. A l'extrémité de la salle, une ouverture pratiquée la veille dans le mur conduisait de plain-pied à l'échafaud tendu de noir; deux hommes étaient debout auprès de la hache, tant deux

en habits de matelots et masqués. Le roi arriva,
 la tête haute, promenant de tous côtés ses
 regards, et cherchant le peuple pour lui parler;
 mais les troupes couvraient seule la place,
 nul ne pouvait approcher. Il se tourna
 vers Juxon et Tamlinson: "Je ne puis guère
 être entendu que de vous, leur dit-il; ce
 sera donc à vous que j'adresserai quelques
 paroles; et il leur adressa en effet un
 petit discours qu'il avait préparé, calme
 et grave jusqu'à la froideur, mais
 qu'on appliqua à soutenir qu'il
 avait en raison, que le mépris des
 droits du souverain, était la vraie
 cause des malheurs du peuple; que
 le peuple ne devait avoir aucune

part dans le gouvernement, qu'à cette seule condition,
 le royaume retrouverait la paix et ses libertés. Pendant
 qu'il parlait, quelqu'un toucha à la hache; il se
 retourna précipitamment, disant: Ne gâter pas
 la hache, elle me ferait plus de mal; et son discours
 terminé, quelqu'un s'en approchant encore: Prenez
 garde à la hache, prenez garde à la hache, répéta
 t-il d'un ton d'effroi. Le plus profond
 silence régna; il mit sur sa tête un bonnet de
 soie, et s'adressant à l'exécuteur: Mes dieux
 vous gênent-ils; Je prie votre Majesté de les
 ranger sous son bonnet, répondit l'homme
 en s'inclinant; Le roi les rangea avec
 l'aide de l'évêque: J'ai pour moi, lui
 dit-il, en prenant ce vin, une bonne
 cause, et un Dieu clément. Jaxon. Ouv. Vie,

il n'y a plus qu'un pas à franchir; il
 est plein de troubles et d'angoisses, mais
 de peu de durée, et sager qu'il vous
 fait faire un grand trajet; il vous trans-
 porte de la terre au Ciel. Le roi, je parle
 d'une couronne corruptible, à une
 couronne ^{inc} corruptible; où je n'aurai à
 craindre aucun trouble, aucune espèce
 de trouble; et se tournant vers l'écouteur
 „Mes cheveux sont-ils bien.” Il ôta son
 manteau et son St-George, donna le
 St-George à l'evêque, en lui disant:
 „Souvenez-vous,” ôta son habit, remit
 son sa' manteau, et regardant le Ciel:
 „Placer-le de manière, à ce qu'il soit
 bien ferme,” dit-il à l'écouteur.

- Il est fermé, Sire, - Le roi. - Je ferai une courte
 prière, et quand j'étendrai les mains, alors...
 Il se recueillit, se dit à lui-même quelques mots
 à voix basse, leva les yeux au ciel, s'agenouilla;
 jura la tête sur le billot; ^{l'exécuteur} lança encore ses
 cheveux, pour les ranger encore sous son bonnet;
 Le roi voyant qu'il allait frapper: "Attendre le signe," lui
 dit-il: "Je l'attendrai, Sire, avec le bon plaisir
 de Votre Majesté," Au bout d'un instant, le roi
 étendit les mains; l'exécuteur frappa; la tête
 tomba au premier coup: Voilà la tête d'un
 traître, dit-il, en la montrant au peuple. Un
 long et sourd gémissement s'éleva autour
 de White Hall. Beaucoup de gens se précipitèrent
 au pied de l'échafaud, pour tremper
 leur manchon dans le sang du roi.

Deux corps de cavalerie, s'avancant dans
 deux directions différentes, dispersèrent
 lentement la foule. L'échafaud demeura
 solitaire, on enleva les corps, il était déjà
 & enfoncé dans le cercueil; Cromwell voulut
 le voir, le considéra attentivement, et sur-
 levant de ses mains la tête, comme
 pour s'assurer qu'elle était bien séparée
 des tronc: "C'était-là un corps bien orné",
 lui, dit-il, et qui promettait une longue
 vie.

Guillot. 1789.

Des homonymes.

Deux ou plusieurs mots sont homony-
 mes, lorsqu'ils sous une même forme
 matérielle, ils expriment des choses différen-
 tes: ainsi onule, animal et mule,

bonheur, sont homonymes. Cette qualification
 s'applique par extension, aux termes, qui n'ont
 pas tout à fait la même orthographe, mais
 dont la prononciation est la même, ou
 à-peu-près la même, pour l'oreille. Exemple,
 chêne, arbre, et chaîne, lieu; au lieu sing, signature,
 sein, poitrine, saint, bien-heureux, sain, en
 bon état, ceint, entoure; &c. Par la même
 raison, il faut comprendre dans cette catégorie,
 un certain nombre de mots dont le ~~sens~~ sens
 varie, selon qu'ils sont prononcés longs, ou
 brefs, comme, âcre, piquant, acre, mesure de
 terre; tâche, travaux, toche, cuirasse; forêt,
 étendue de bois, foret, instrument. L'étude
 des homonymes, est utile à tous ceux qui
 apprennent le Français; elle l'est

principalement aux étrangers, qui s'embarrassent
 et trompent. Aussi voyons-nous devoir
 appeler l'attention sur le travail dont le
 morceau suivant a été l'objet. Nous
 n'avons fait, à la vérité, qu'indiquer
 les homonymes de certains mots qui
 s'y trouvent, mais il sera facile à
 l'instituteur de compléter cette tâche
 et d'expliquer la différence de signi-
 fication qui existe entre eux. G. André.

L'oiseau-mouche

De tous les oiseaux, ^{le} plus ^{beau} et le plus animé,
 voici le plus élégant pour la
 forme, et le plus brillant pour
 les couleurs, les pierres et les métaux
 polis par notre art: arc, mesure

arbres, part, ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a placé dans l'air, dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur; Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons, ~~don~~ don, don, don, dont qu'elle en a fait je fais, fait, fais que partager avec autres oiseaux; légèreté, rapidité, prestesse, grâce, grâce, grâce, et riches parures, tout appartient à ce petit favori.

L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, terre, terre, et dans sa vie toute aérienne, on les voit, voit, voit, que je voit à peine touchés le gazon par instants. Il est toujours en l'air, autant de fleurs en fleur, et sa leur fraîcheur,

comme il a leur état, il vit de leur
 secteur, et n'habite que les climats où
 sans cesse elles se renouvellent. C'est
 dans les contrées les plus chaudes des
 nouveau-monde que se trouvent toutes
 les espèces d'oiseaux d'Amérique; elles
 sont assez nombreuses, et paraissent
 sans fin entre les deux tropiques;
 car ceux qui s'avancent en été dans
 les zones tempérées, n'y font qu'un
 court séjour; ils semblent suivre
 le soleil, s'avancer, se retirer avec lui,
 et voler sur l'aile des zéphires, à
 la suite d'un printemps éternel.
 Les Indiens, frappés de l'éclat et
 du feu que rendent les couleurs

de ces brillants oiseaux, leur avaient donné les
 noms de rayons, ou cheveux du soleil. Pour le
 volume, les petites espèces de ces oiseaux, sont
 au-dessus de la grande mouche, ainsi pour la
 grandeur, et du bucardon, pour la grosseur.

Leur bec est une aiguille fine, et leur langue
 un fil de soie; leurs petits yeux ne paraissent
 que deux points brillants; les plumes
 de leurs ailes sont si délicates, qu'elles
 en paraissent transparentes; à peine aperçoit-
 on leurs pieds, tant qu'ils sont ouverts et menus:
 ils en font peu d'usage; ils ne se posent,
 que pour passer la nuit, et se laissent,
 pendant le jour, transporter dans les
 airs; leur vol est continu, bucardon,
 sans, et rapide; on compare le

bruit de leurs ailes, à celui d'un roquet; leur
 battement est si vif, que l'oiseau, s'arrêtant
 dans les airs, paraît non-seulement
 immobile, mais encore tout à fait sans
 action; On le voit s'arrêter ainsi quelques
 instants. devant une fleur, et partir,
 comme un trait pour aller à une
 autre; il les visite toutes, plongeant
 sa petite langue dans leur sein, les flattant
 de leurs ailes, sans jamais s'y fixer,
 mais aussi sans les quitter jamais.
 Il ne profane ses incantances, que
 pour mieux suivre ses amours,
 et multiplier ses jouissances
 innocentes; car cet amant léger
 des fleurs, vit à leur dépend.

sans les flétries; il ne fait que pomper leur miel,
 et c'est à cet usage que sa langue paraît uni-
 quement destinée; elle est composée de deux fibres
 croisées, formant un petit canal, divisé au bout en
 deux filets; elle a la forme d'une trompe dont
 elle fait les fonctions; l'oiseau la dirige hors de
 son bec, et la plonge jusqu'au fond des calices
 des fleurs pour en tirer les sucs. Rien si égale
 la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est
 leur courage, ou plutôt leur audace. On les
 voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt
 fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps,
 et, se laissant enlever par leur vol, les
 becqueter à coups redoublés, jusqu'à ce
 qu'ils aient assouvi leur petite colère.
 Quelquefois même ils se lèvent entre eux de

trois-vifas combats, l'impatience paraît
 être leur âme; & ils s'approchent d'une
 fleur, et qu'ils la trouvent fanée, ils
 lui arrachent les pétales, avec une
 précipitation qui marque leur dépit. Ils
 n'ont d'autre voix qu'un petit cri
 fréquent et sifflé; ils le font entendre
 dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'un
 premier rayon du soir soleil, tous prennent
 l'effroi, et se dispersent dans la campagne.

Buffon.

L'émeraudes est verte; le rubis, d'un rouge plus
 ou moins vif; La topaze, de couleur jaune.

Des paronymes.

Nous avons vu que les homonymes
 sont, quant à la signification, étrangers

les uns aux autres; il n'existe entre eux qu'une
 ressemblance de sons. Exemple: guide, conducteur et
 guidé, longe de cuir. Il n'en n'est pas tout à fait
 de même des paronymes, auxquels sont associées
 la plupart des notes de ce morceau. Ceux-ci
 ont presque toujours quelque rapport entre eux
 par leur étymologie; c'est à dire par une origine
 commune. Paronyme, homonymes, synonymes, pseudo-
 nyme, anonyme, sont des paronymes parcequ'ils
 dérivent tous du grec, *onoma*, nom. Cependant
 on applique aussi cette qualification à des mots
 qui n'ont quelque affinité entre eux que
 par leur consonnance, comme *infester*, *s'agrandir*
 & une mauvaise *aduer*, et *infester*, *ravager*;
consommer, *achever*, et *consommer*, *détruire*;
éminent, *haut*, et *imminent*, qui est pris de *tomber*.

Les étymologies

De même que le latin dérive du grec et des anciens dialectes italiens, dans l'ordre immédiat de succession, le français procède du latin et des anciens idiomes usités dans la Gaule. et est amalgamé & allié aussi l'élément germanique que l'action violente de sa conquête répandit, au sixième siècle, sur une grande partie du sol dont se compose actuellement la France. Formée lentement de ces principes si divers, la langue française brillait déjà, dès le troisième siècle par sa gravité et son énergie. Deux cents ans plus tard, elle subit de nouveau l'influence du grec et du latin dont l'étude est renouée en

21

honneurs par les érudits du temps de la Renaissance. Dès ce moment elle s'affaiblit, elle s'épure, elle se perfectionne jusqu'à ce qu'enfin elle arrive, sans la plume des grands écrivains du XVII^{ème} siècle, à cette époque de maturité où le vocabulaire d'un peuple peut bien encore s'augmenter, si non s'énichir. Mais à côté d'imprunts plus anciens, de termes provenant en générale du latin, de l'allemand ou de l'Italien même, il serait facile d'en citer un assez grand nombre d'autres dont l'origine est également étrangère, et qui se sont introduits dans la langue française sans y avoir, pour ainsi dire, pris racine. De plus, pour répondre à des besoins nouveaux, les lettres, les arts et surtout

les sciences ont de tout temps été à l'aide
 des langues anciennes ou emprunté à des
 idiomes étrangers une foule de locutions
 nouvelles. Pour se rendre un compte exact
 de tous ces mots puisés à tant de sources
 différentes il ne suffit pas d'en chercher la
 définition dans le premier dictionnaire venu ;
 Il faut encore remonter à leur origine, c'est-
 à-dire à leur étymologie, pour les suivre
 d'époque en époque à travers l'espace
 de courant qui les entraîne et les
 fait dériver presque toujours de leur
 signification primitive. „ Sans demander
 assurément ni aux maîtres, ni aux
 jeunes gens de s'occuper ainsi de
 chaque mot, dit un auteur moderne,

nous voudrions auparavant que, pour acquies la
 propriété de l'expression, ils étudient sérieusement
 à ce point de vue géographique, ou quelque autre,
 tous les mots, dont le sens est flottant, et la
 signification capricieuse, les multivocales, et les
 synonymes. Le morceau suivant est particulie-
 rement destiné à un exercice sur l'étymologie,
 mais cet exercice étant lui-même restreint dans
 des limites fort étroites, nous croyons devoir
 grouper ici un certain nombre de mots
 français, les uns tirés du grec ou du latin,
 d'autres dérivés de l'allemand et de l'italien,
 & un bien encore empruntés à l'anglais.
 Faute insuffisante qu'elle est, cette
 liste pourra donner aux élèves l'idée
 de l'origine et de la formation de

beaucoup de locutions françaises.

Les Multisenses.

Nous avons dit que les homonymes sont des mots qui, s'écrivant, ou se prononçant de la même manière, présentent des significations tout à fait étrangères l'une à l'autre. Exemple: bière, boisson, boire, cueuil, son, bruit, saun, partie du blé moulu. Dans les notes du morceau suivant, nous appelons particulièrement l'attention sur une autre variété de mots, qui il faut bien se regarder de confondre, avec les précédents. On appelle multisense, toute expression qui s'applique à des

idées plus ou moins différentes, quoique ayant toujours
 entre elles une certaine affinité. Ainsi, dans sa
 signification propre, confondre veut dire mêler, réunir
 plusieurs choses ensemble, de manière à effacer
 toute distinction: dans le chaos, tous les éléments
 étaient confondus. Mais dans les applications
 plus particulières, que ce même verbe est susceptible
 de recevoir; il signifie tantôt prendre une
 personne ou une chose pour une autre: et
 ne faut pas confondre l'innocent avec le
 coupable; tantôt déconcerter; Dieu se plaît à
 confondre, les vains projets des hommes; ou
 bien encore, convaincre en causant de sa
 honte: Cette déposition a confondu l'accusé.
 Comme on le voit, les multisonnes sont
 l'univers des synonymes. En effet, ces derniers

sont des mots différents, qui expriment les diverses nuances, d'une même idée commune, et ils constituent une véritable richesse pour l'expression de la pensée; car, ainsi qu'on l'a dit avec raison, une langue n'est riche qu'autant qu'il y a de valeurs et d'idées renfermées dans le nombre de ses termes. Au contraire la pauvreté d'une langue se montre dans la plus pluralité de sens, qu'un même mot peut revêtir. Mais ce phénomène se reproduit dans tous les idiomes, même dans les plus riches, et sous ces désavantages apparents, ils cachent un avantage réel. D'un côté,

une langue, où chaque mot aurait une signification
 unique, immuable, fixe et déterminée, serait immense,
 et, de l'autre, en excluant toute alliance d'idées,
 toutes figures, tous mouvements d'imagination,
 elle serait d'une aridité et d'une sécheresse extrême.
 Or, cette propriété des mots, dit fort bien M. Viret,
 de se prêter par des gradations et des transitions
 insensibles, à un grand nombre de sens, forme,
 dans chaque langue, un fonds inamovible de poésie,
 qui est le domaine commun de tous, qui ont fait
 la langue, c'est-à-dire du peuple, et s'il nous ne
 saurions trop recommander aux personnes qui
 voudraient étudier la langue française, de bien
 se rendre compte des acceptions diverses, dans
 lesquelles les mots peuvent être employés,
 de suivre d'un esprit ces derivations de

sens, et d'observer par quel chemin on est arrivé,
de la première à la dernière.

Les synonymes.

Quand un plusieurs mots sont synonymes,
lorsqu'ils offrent dans leur signification,
une ressemblance plus ou moins
prononcée. Exemple: épée, et glaive; sobre,
frugal et tempérant; caresser, caqueter et
briser; peur, crainte, frayeur et terreur;
Au premier coup d'oeil, ces termes
semblent exprimer la même chose,
mais il suffit d'un examen un peu
attentif, pour reconnaître qu'ils se
distinguent l'un de l'autre, comme
les diverses nuances d'une même
couleur; l'idée générale dont ils

sont les signes variés, se modifient dans chacun d'eux
 pour une idée accessoire qui lui constitue un caractère
 singulier et propre. Ainsi les adjectifs indolent,
 nonchalant, négligent, paresseux, mou et fainéant, ne
 frappent par leur analogie sans être cependant
 identiques. On est indolent, par défaut de sensibilité, nonchalant,
 par défaut d'ardeur, négligent, par défaut de
 soin; paresseux, par défaut de suite action; mou,
 par défaut de constance; fainéant, par manque
 d'aisivité. Dans aucune langue, en effet, il n'existe
 de véritables synonymes, c'est à dire des mots
 différents dont le sens soit rigoureusement le même.
 Entre toutes les expressions qui peuvent rendre
 une seule de nos pensées, a dit la Bruyère,
 il n'y en a qu'une qui soit la bonne; on ne
 la rencontre pas toujours en parlant ou en

écrivain; il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est faible et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre. Avec l'élève s'applique donc, dès le début de ses études, à connaître la valeur exacte des termes, à saisir surtout les différences presque imperceptibles qui existent entre eux dont la signification est en apparence semblable; cet exercice, fortifié par la lecture assidue des bons auteurs, lui enrichit l'intelligence. Quelque négligée qu'elle soit aujourd'hui dans les collèges, l'étude des synonymes est indispensable à quiconque désire parler et écrire correctement. Elle seule fait acquiescer au style cette propriété d'expressions, cette précision, pierre de touche

Des grands écrivains. Et un autre point de vue
 peut être offert-elle un intérêt encore plus sérieux.
 Apprendre à distinguer les mots, dit Monsieur
 Vinct, c'est apprendre à distinguer les choses; c'est
 exercer la sagacité de notre esprit, et ajouter à
 la netteté de toutes nos notions; c'est tirer la
 philosophie du sein de la philologie. Toute
 langue est une philosophie, et une langue parfaite
 seroit la vérité même. Dans les notes de ce recueil,
 nous nous sommes borné à indiquer les synonymes
 d'un certain nombre de mots. Ne laissons
 à l'instituteur, le soin de montrer l'idée
 générale, qui les réunit, en même temps qu'il
 fera ressortir l'idée particulière, qui les sépare.
 Cette tâche n'est pas aisée, elle exige incontestablement
 un jugement sûr, mais encore un goût très-

Délicat, et le plus habile, sera souvent embarrassé
 d'expliquer, comment deux ou plusieurs
 mots, signifiant en apparence la même chose,
 ne peuvent se remplacer mutuellement, dans
 toutes les circonstances. Ici reste, ce n'est
 pas toujours par leur signification même,
 que des mots synonymes diffèrent entre eux.
 C'est tantôt dans l'application seule, tantôt
 dans le ton et la couleur du discours,
 et, suivant le conseil de Monsieur Siret,
 le meilleur moyen de les distinguer, sera
 dans la plupart des cas, de donner de
 nombreux exemples de leur emploi.
 Du rapprochement de ces exemples, se
 dégagera plus claire et plus vive, la
 nuance que l'esprit de l'élève, doit saisir.

Les licences poétiques.

Chez tous les peuples anciens, ou modernes, les
 élémens poétiques peut se distinguer à un degré,
 plus ou moins sensible, du discours ordinaire.
 Tantôt elle est soumise un système métrique, basé
 sur la quantité, c'est-à-dire la valeur relatif
 relative des syllabes, brèves brèves ou longues;
 Tantôt elle obéit au système syllabique, qui n'a
 égard qu'au nombre des syllabes, sans se
 préoccuper de leur valeur relative. Quelque soit
 d'ailleurs ce régime métrique, ou syllabique,
 l'artifice du poète, consiste en général,
 dans un assemblage de mots mesurés, et
 cadencés suivant certains procédés, réglés
 d'abord au génie, ou dus au hasard, et
 que l'observation a réduits en règles

pensées libres. Cette forme particulière
 constitue les vers. Remarque que elle ne
 produit pas la poésie elle-même, qui
 réside particulièrement dans la pensée, elle
 n'est que le vêtement, mais un
 vêtement destiné à la faire paraître
 dans toute sa beauté. La versification
 comprend l'ensemble des procédés notés
 dans le langage habituel de la poésie.
 Les difficultés qui elle impose, de
 tout temps, autorisent certains impératifs
 aux règles rigoureuses de la grammaire,
 et de la syntaxe, et l'on a donné
 le nom de licences pratiques, à ces
 légères incorrections, à ces irrégularités,
 à ces hardieses de style, qui sont

pour la plupart interdites à la prose. Elles abondent
 dans les vers des poëtes de l'antiquité. La
 plupart des langues modernes en reconnaissent
 aussi un certain nombre: celle-ci permet l'emploi
 des élipses et de certaines contractions de mots,
 celle-là, la création de mots composés; telle
 autre, enfin, se prête à l'imitation de
 toutes les syntaxes étrangères. Partout ces
 privilèges accordés aux poëtes, contribuent à
 donner à ses accents, une caractere d'uisance,
 d'harmonie et de richesse, auxquels peut
 difficilement atteindre le langage ordinaire,
 privé, d'ailleurs, du secours de la mesure
 et de la cadence. Mais dans la littérature
 française, cette supériorité est infiniment
 moins marquée, et les étrangers ont

ont même quelque peine à saisir la différence,
qui existe entre la prose, et les vers français.

Quoique le système syllabique, sur lequel
la forme poétique est basée, y soit soumis
à des conditions sévères de césure, des
hémistiches, d'antistes, d'élision, et d'injambe-
ment, les licences poétiques y sont
en réalité fort restreintes. Elles consistent
en générale dans certaines altérations
orthographiques, sans importance. Ainsi,
il est permis de retrancher l'o finale:
premierement. Dans les verbes, à la
première personne singulière
du présent de l'indicatif:
Ce discours te surprend, ducteur,
je t'aperçois.

L'homme, de la nature est le chef et le roi
 Boileau.

Dans certains noms propres, comme: Londres,
 Athènes. Les poètes ont également la faculté
 d'écrire encore ou en vers, grâce à ou grâce à,
 suivant les exigences de la rime et de la
 mesure. Il est ensuite un petit nombre
 d'expressions qui leur appartiennent, pour
 ainsi dire, exclusivement. Tels sont: antique
 pour ancien, coursier pour cheval, flanc
 pour sein ou côté, forfait pour crime,
 glaive pour épée, humains ou mortels pour
 homme, hymen ou hyménée pour
 mariage, penser pour pensée, &c. En
 revanche, combien de mots qui leur
 sont interdits, ou dont un heureux

artifices, peut seul faire absoudre l'emploi !

Si la poésie française se montre plus délicate, dans le choix de ses expressions, c'est surtout par ses tours plus variés, et par son harmonie, qu'elle diffère de la prose.

En effet on sait que l'ordre analytique est la base de la construction française.

Le sujet s'y présente habituellement le premier, le verbe le suit, puis vient

s'attribuer, mais la phrase poétique s'écarte de cette forme directe, et

grammaticale; elle se complait aux inversions; le verbe y préside souvent

le sujet; le régime, le verbe; le régime

d'une proposition, le mot dont il dépend, comme dans ces vers :

Je fuis ainsi le vent la fortune ennemie.

Racine.

Jamais de la nature il ne faut s'écarter. Boileau
Celui qui met un frein à la fureur des flots,

C'est est un frein des méchants, arrêtez les complots. Racine.

L'emploi des universaux n'en exige pas moins
beaucoup de ménagements. La langue française
les rejette d'une manière absolue quand elles
blesent l'oreille ou la raison, qu'elles obscurcissent
le sens, ou paraissent seulement forcés. Elle
n'admet que celles qui, sans nuire au naturel
vont à la clarté, donnent à la phrase plus
d'état, plus de vivacité, plus de mouvement.

Charles Ance.

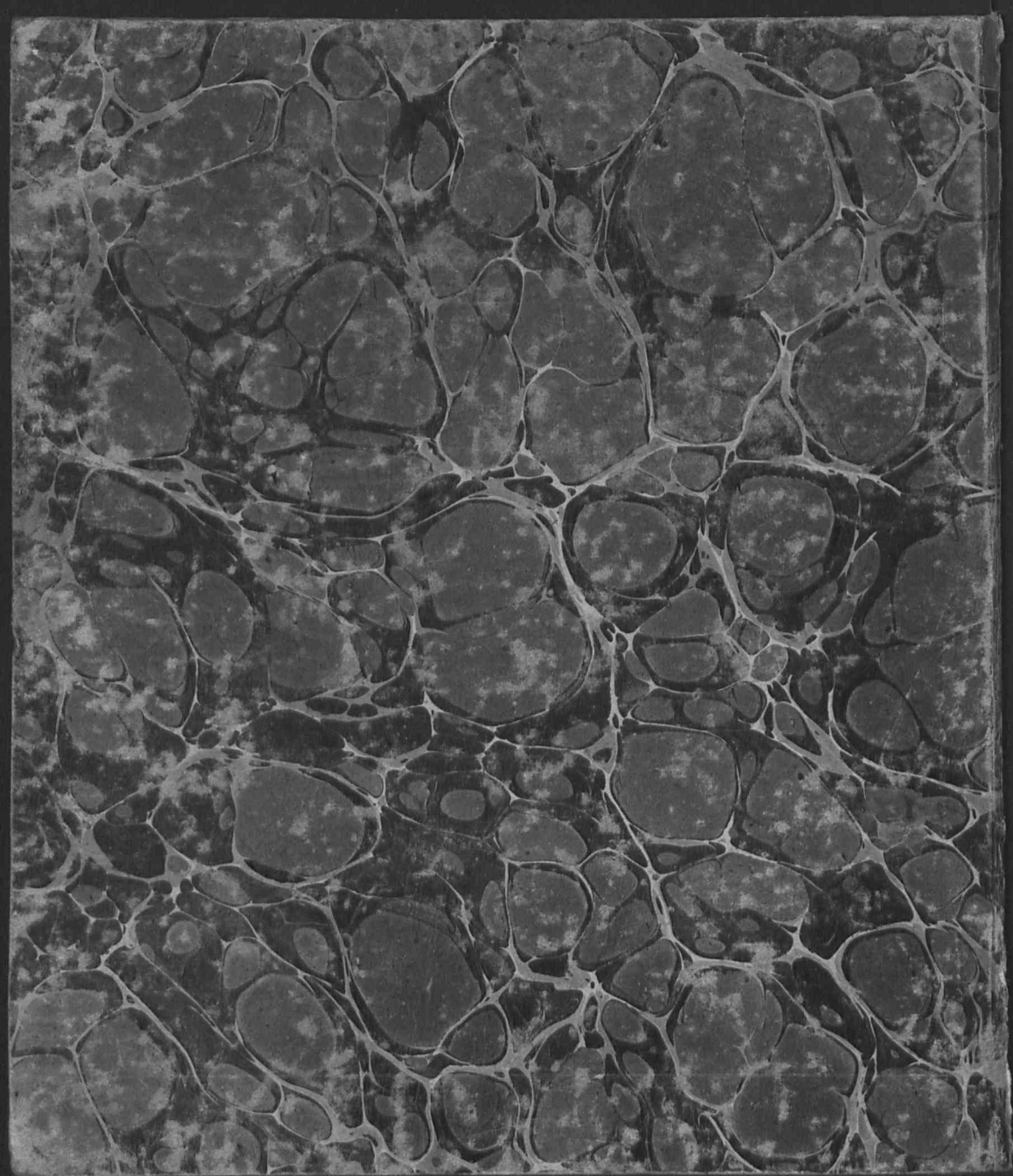
Table des Matières.

A Madame de Grignan. M ^{me} de Sérigné.	1.
A M ^{me} de Grignan. M ^{me} de Sérigné.	1.
A M ^{me} de Grignan. M ^{me} de Sérigné.	2.
A M ^l de Pomponne. M ^{me} de Sérigné.	4.
A M ^l de Pomponne. M ^{me} de Sérigné.	5.
A M ^{me} de Grignan. M ^{me} de Sérigné.	6.
A M ^{me} de Grignan. M ^{me} de Sérigné.	7.
Au comte de Ruzé. M ^{me} de Sérigné.	7.
A M ^{me} de Grignan. M ^{me} de Sérigné.	9.
A M ^{lle} de Lenclas. M ^{me} de Maintenon.	9.
A M ^r Salvador.	10.
A M ^r le M. de Luxembourg. J. J. Rousseau	11.
A M ^r du Peyron.	12.
A M ^r de Grignan. M ^{me} de Sérigné.	14.
A M ^r Bouteat. J. B. Rousseau	16.

A M ^r Chiriac. Lottave.	18.
A M ^r le M ^o d'Irgenson.	20.
Au cardinal de la Salette, Balsac.	22.
Lettre de félicitation.	23.
A M ^r de Busby. M ^{me} de Saligné.	25.
A M ^{lle} d'Hubigné. M ^{me} de Maintenon	26.
A Madame de Chanteloup. M ^{me} de Maintenon.	29.
A M. le cardinal de Noailles. M ^{me} de Maintenon.	31.
A la femme de l'amiral Brucey. Bonaparte.	32.
Au roi de Bavière. Eugène de Beauharnais.	34.
A Charles IX. Le vicomte d'Orbe.	36.
A l'Empereur, le Duc de Lorraine. A Louis XIV. M ^o de Fougères	37.
A la reine Christine de Suède, Pascal.	39.
A M ^{me} de Guignan. M ^{me} de Saligné.	41.
Au président de Moulceau. M ^{me} de Saligné.	47.
De la ponctuation. Charles André.	52.
Mort de Charles I. Guizot.	55.

Des homonymes. Charles André.	60.
L'oiseau-mouche. Buffon.	62.
Des Paronymes. Charles André.	68.
Les Etymologies. Charles André.	70.
Les Multisenses. Charles André.	74.
Les Synonymes. Charles André.	78.
Les licences poétiques. Charles André.	83.

Fin le 2 Janvier 1856.



Skanowanie i opracowanie graficzne na CD-ROM :



ul. Krzemowa 1

62-002 Suchy Las

www.digital-center.pl

biuro@digital-center.pl

tel./fax (0-61) 665 82 72

tel./fax (0-61) 665 82 82

Wszelkie prawa producenta i właściciela zastrzeżone.

Kopiowanie, wypożyczenie, oraz publiczne odtwarzanie w całości lub we fragmentach zabronione.

All rights reserved. Unauthorized copying, reproduction, lending, public performance and broadcasting of the whole or fragments prohibited.

Оссолінські колекції.

CD – диск виконано в рамках угоди укладеної з квітня 2004 р. між Львівською науковою бібліотекою НАН України у Львові і Національним Закладом ім. Оссолінських у Вроцлаві.